

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 2 (1864)
Heft: 50 [i.e. 51]

Artikel: Le salaire des instituteurs primaires
Autor: J.B.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-177364>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraisant tous les Samedis

LITTÉRATURE NATIONALE — AGRICULTURE — INDUSTRIE

PRIX DE L'ABONNEMENT (*franc de port*).

Un an, 4 fr. — Six mois, 2 fr. — Trois mois, 1 fr.

Tarif pour les annonces : 15 centimes la ligne ou son espace.

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes; — au Cabinet de lecture place de Saint-Laurent, à Lausanne; — ou en s'adressant par écrit à la Rédaction du *Conteur Vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

Le salaire des instituteurs primaires.

Nous avons attendu, pour accomplir une promesse faite à nos lecteurs, d'avoir entre les mains le projet de loi définitif sur l'instruction publique. Laissant de côté une foule de questions moins importantes, nous abordons aujourd'hui celle du traitement des instituteurs. Nous dirons la vérité sans passion comme sans ménagements.

« L'argent est le nerf de la guerre, selon un ancien adage; » l'argent est aussi le nerf de l'instruction publique. Dans cette sphère, aucune économie ne peut se réaliser sans compromettre les résultats que l'on veut obtenir; et ceux-ci sont presque toujours proportionnels aux dépenses qu'ils ont entraînées. Nous ne faisons que rappeler ces principes élémentaires, admis aujourd'hui par tous les hommes de bon sens.

Ainsi donc, à mesure que la vie matérielle devient plus coûteuse, les traitements des instituteurs doivent augmenter, sous peine de voir l'instruction publique rester stationnaire, ou baisser graduellement.

Le régent doit vivre de son école.

Il n'est guère convenable en effet qu'un régent, pour compenser l'insuffisance de son traitement, offre ses services comme ouvrier de campagne. D'autres moins robustes remplissent les fonctions d'écrivains publics dans leurs communes respectives. C'est l'école qui souffre de tout cela; on se fait peu de scrupule d'empêtrer sur les heures destinées à la jeunesse, lorsqu'on est si mal payé, et que le voisin attend pour un acte ou pour un champ à faucher.

Le nouveau projet de loi améliore sensiblement la position des régents qui ont obtenu le brevet du premier ou du deuxième degré.

Mais que dirons-nous du traitement affecté aux porteurs d'un brevet provisoire? 500 fr.! plus un écologage annuel, et un jardin, 600 fr., pas même 2 fr. par jour!

Dans plusieurs communes, le fromager est assez grassement payé, puis viennent le berger des moutons et le taupier.

L'instituteur n'est que le quatrième en rang sous le

rapport du traitement. De tels faits n'ont pas besoin de commentaires.

Pourquoi le projet a-t-il affecté un chiffre si bas aux régents provisoires? Parce que l'on a redouté les campagnards et qu'on a voulu jusqu'à un certain point condescendre à leurs idées économiques.

Dans nos contrées agricoles, l'instruction publique est peu honorée. Celui qui ne sait pas essaie de faire oublier son ignorance en criant contre celui qui sait et contre la science elle-même.

Vous entendrez encore bien des gens vous dire, on peut être bon citoyen sans être savant, comme si un bon citoyen ne devait pas aimer la lumière et la propager par tous les moyens possibles.

Que Messieurs les instituteurs n'aient pas contribué à inspirer cette haine de l'instruction, nous ne voudrions pas le jurer. Trop souvent le pédantisme, l'air roide et altier de certains régents ont exposé au ridicule leur vocation, et peut-être pour avoir vu la caricature de la science, on a pris en dégoût la science elle-même. Cependant, de jour en jour l'instituteur devient moins original, et aujourd'hui on ne le distingue plus guère du commun des mortels.

A la campagne, l'argent se gagne difficilement, et par suite on est disposé à lui attribuer une valeur exagérée. Plus d'un bon paysan vous dira: 600 fr., mais c'est énorme, je ne les gagne pas en une année 600 fr.! A quoi nous répondons: Peut-être, mon ami, vous n'avez pas au bout de l'année 600 fr. en or ou en billets de banque, mais vous avez vécu, vous et votre famille, vous avez acheté des pièces de bétail, ce qui représente au moins trois fois 600 fr.; avec cette somme le pauvre instituteur a dû se pourvoir de toutes choses, de nourriture, de vêtements, de livres, etc.

On se figure aussi que la vocation d'instituteur n'exigeant pas un grand déploiement de forces corporelles, est loin d'être aussi pénible que celle d'agriculteur. L'esprit se fatigue plus promptement que le corps, et, lassé, il exerce sur ce dernier une funeste influence; si, de plus, cette habitude continue de vivre avec des enfants, d'assouplir des intelligences revêches, use les facultés intellectuelles; l'expérience est là pour confir-

mer notre dire; combien de régents sont devenus aliénés ! Il faut convenir que leur état y prédispose; et c'est à ces gens là, auquels l'avenir apparaît sans riantes couleurs, c'est à ces hommes de dévouement et de travail que vous refusez le pain quotidien. Il est temps, croyons-nous, de remédier à cet abus; sacrifiez à vos concitoyens quelques ambitions de clocher, quelques routes inutiles, quelques projets dispendieux et hasardés, et vous aurez nourri bien des familles, et vos enfants, les premiers, recueilleront les fruits, non pas de votre libéralité, mais de votre justice.

J. B.

Correspondance.

Paris, le 7 novembre 1864.

Je vous ai promis une correspondance de Paris, et je veux essayer de tenir parole. Mais que dire? J'ai oublié d'aller à la Bourse pour m'enquérir du cours du trois pour cent et des tribulations du crédit mobilier. Je n'ai pas, comme l'honorable correspondant de notre bonne *Gazette*, reçu les confidences d'un « personnage haut placé » et l'Empereur ne m'a pas encore donné le mot de la convention franco-italienne. Mieux que cela, je n'ai pas encore entendu un seul calembourg. C'est vous dire que je suis bien peu parisien et bien mal placé pour vous donner des nouvelles de la capitale du monde civilisé. Mais enfin, il le faut; le *Conteur vaudois* ne doit pas rester étranger au mouvement intellectuel, industriel, commercial, manufacturier, etc., etc., de notre époque.

Paris est véritablement la ville des extrêmes. A côté de rues auprès desquelles la rue du Pré est un boulevard, vous y voyez ces magnifiques artères construites depuis quelques années et qui répandent partout l'air, la vie et le mouvement. Figurez-vous une chaussée de la largeur de la place de St-François, bordée de trottoirs de 15 à 20 pieds chacun; — ces trottoirs asphaltés, plantés d'arbres et limités par des maisons de six étages, à grande architecture, avec leurs splendides magasins; — voilà ce que sont les boulevards de Paris. Il y en a ainsi un développement de trois à quatre lieues. Et sur tout cela des milliers de piétons, de voitures, d'omnibus, de chars de toutes espèces qui se croisent, se dépassent, se rencontrent avec un ordre admirable. Je n'ai jamais vu de cochers aussi habiles que ceux de Paris. Ils trouvent moyen de faire passer un omnibus entre deux voitures où un piéton ne croirait pas pouvoir s'aventurer.

La physionomie des boulevards varie aux diverses heures de la journée. C'est depuis deux ou trois heures de l'après-midi qu'ils présentent le plus de vie; mais le matin, on les voit parcourus par une foule de petits chars, portant pommes, poires, carottes, café au lait, tout ce que la cuisine peut exiger; un homme ou une femme pousse cette boutique roulante en faisant entendre des cris qui n'ont rien d'humain. Ajoutez à cela

les marchands d'habits, les chiffonniers, tous les industriels possibles criant à qui mieux mieux, le gosier enroué par le froid et le trois-six. Le classique vitrier lausannois était un artiste auprès de cette population ériarde.

J'ai dit qu'à Paris les extrêmes se touchent; c'est surtout en ce qui concerne la nourriture que l'on peut appliquer ce proverbe. Il y a ici pour toutes les bourses, depuis le déjeuner à cent francs chez Véfour jusqu'au dîner en plein air pour deux ou trois sous. Et pour cela, il n'est point nécessaire de prendre les deux extrémités de la ville, dans le même quartier, dans la même rue, vous trouvez ces contrastes.

J'avoue que ce qui me contrarie le plus dans la grande ville, c'est son affreuse monnaie. Les pièces de un ou deux sous vous garnissent à peu de frais un porte-monnaie de taille fort respectable. Et pour qui a l'habitude de compter par francs et centimes, il est certainement désagréable de devoir payer soixante et quinze sous par-ci, deux francs neuf sous par-là. Ceci me rappelle un incident arrivé il y a peu de temps à une dame lausannoise, de fort bonne société, qui venait de faire, dans un magasin de Paris, une petite emplette. — « Quatorze sous, madame » lui dit le marchand. — « Septante centimes, n'est-ce pas, demande notre compatriote. — » Tiens! dit un gamin qui se trouvait là, où donc que cette dame a appris son français, il faut te l'envoyer à l'école; je t'en f.... des septante centimes ». C'est que le gamin de Paris a la répartie vive et un sans-gêne à toute épreuve.

Je commence à m'apercevoir que sans avoir vu grand' chose, j'aurais déjà beaucoup à dire; permettez-moi de réserver quelque chose pour une autre fois. Je dois pourtant vous dire que j'ai visité aujourd'hui l'Amphithéâtre de dissection de Clamart; je vous avoue qu'à la vue de ces cadavres humains, abandonnés au scalpel d'une vingtaine d'étudiants en médecine, j'ai bénit Dieu de n'être pas obligé de rester là une demi heure, et je connais un jeune étudiant, qui est bien près de faire son droit et de planter là la chirurgie et son inévitable trousse.

A une autre fois.

Un train de plaisir avant de finir l'année.

La bise siffle, souffle, elle mugit. Emportées par le tourbillon, des gazelles s'élèvent brusquement vers le ciel pour retomber de suite et lourdement vers la terre. Qu'y trouvez-vous d'étonnant? elles ne font que cela toute l'année. On ne s'écrase pas au guichet de la gare. Nous serons peu, nous ferons mentir le proverbe; du moins nous le modifierons: « moins on est de fous plus on rit. » Décidément le public renonce à la liberté de la presse. On a place dans le wagon. Rendons justice à la Compagnie de l'Ouest, elle s'est montrée fort amicale, fort prévenante, elle nous a donné vingt minutes de congé à Aigle pour voir la ville, et le train n'est re-